



# intOS

*Mettre nos valeurs en commun est une chance pour tous...*

BRETX - DAUX - GRENADE - LARRA - LAUNAC - LE BURGAUD - MENVILLE -  
- MERVILLE - MONTAIGUT - ONDES - ST-CÉZERT - SAINT-PAUL - THIL -

## LA COLLECTE DU VERRE

### En Save et Garonne

**390 Kg** de déchets par personne et par an, C'est **beaucoup !**

Et si on **agissait autrement?**

En triant et en compostant c'est **72% des déchets qui sont valorisables !!!**



ZOOM  
SUR UN  
MATÉRIAU  
RECYCLABLE  
À L'INFINI:  
**LE VERRE**

**Objectif 2011 pour le verre : 40 kg/habitant/an** de verre trié

soit une augmentation de **9 kg/hab/an**

soit l'équivalent de **3 bouteilles/hab/mois**

A l'échelle de Save et Garonne, si chacun triait **3 bouteilles de plus par mois**, nous économiserions:

- **124 Tonnes de sables**
- **221 m<sup>3</sup> d'eau** soit la consommation annuelle de **4 personnes**
- **276 MWh d'énergie** soit la consommation annuelle de **27 personnes**
- 8732 kg de rejet de CO<sub>2</sub> évité c'est l'équivalent de **52 000 Km parcourus en voiture**
- **45 000 €** d'économie pour la collectivité soit une **baisse possible de la TEOM\* de 1,5% !**

\*TEOM: Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

[www.cc-saveetgaronne.fr](http://www.cc-saveetgaronne.fr)

# RECYCLER LE VERRE D'EMBALLAGE

## RECYCLER LE VERRE

### Tout le monde y gagne !



Moins gourmand en énergie que sa fabrication à partir de matières premières, le recyclage du verre permet de diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>, principal gaz responsable de l'effet de serre. Une tonne de verre recyclé permet de réduire directement de 300 kg les émissions de CO<sub>2</sub>,

**En tout, 500 kg de rejet de CO<sub>2</sub> évité... c'est l'équivalent de 3 000 km parcourus en voiture !**



En recyclant le verre, on ne prélève quasiment plus de matières premières dans la nature. Voilà qui est une bonne nouvelle pour la Terre... et pour les hommes ! Une tonne de verre recyclé, c'est 200 kg de matière première économisés.

**En évitant d'épuiser les ressources de la planète, c'est aussi l'avenir de nos enfants que l'on protège.**



Si le verre d'emballage n'est pas trié, il finit dans les ordures ménagères avant d'être incinéré. Ceci pollue la planète et coûte cher aux collectivités locales et donc à nous tous.

De plus, le verre d'emballage déposé dans les ordures ménagères **représente un risque de blessures pour les agents de collecte.**

**Trier le verre, la solution gagnante pour tous !**

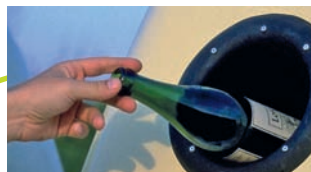
## LE RECYCLAGE DU VERRE

### Un cycle infini

**L'embouteilleur** conditionne ses produits dans des emballages en verre recyclé, prêts à rejoindre les linéaires pour les consommateurs.



Vous déposez vos emballages en verre dans les colonnes à verre.



La Communauté de communes met à votre disposition des colonnes à verre (80 colonnes à verre sur le territoire).



Lorsque chaque acteur du recyclage s'investit,  
**1 bouteille redevient 1 bouteille.**

**Le verrier** utilise le calcin, devenu sa principale matière première. Il est fondu à 1500°C, puis soufflé pour donner de nouveaux emballages en verre.



**Au centre de traitement,**

le verre subit une série de tris pour éliminer les matières indésirables comme le plastique, le papier mais surtout les infusibles (ce sont les matières qui ne fondent pas comme la faïence, la vaisselle, la vitrocéramique, par exemple). Le verre est ensuite broyé, c'est ce que l'on appelle le calcin.



**Le camion de collecte** emmène le verre sur une aire de stockage puis il est transporté à l'usine de traitement.

## LES CONSIGNES DE TRI

**Mieux trier, c'est mieux recycler !**

Les **erreurs** de tri rendent le **recyclage du verre difficile voire impossible**.

Alors que doit-on mettre dans le conteneur à verre  
**UNIQUEMENT DU VERRE D'EMBALLAGE !**



C'est-à-dire tous les emballages  
en verre : **bouteilles, flacons,  
bocaux et pots.**  
Sans bouchon ni couvercle



### ET RIEN D'AUTRE... ATTENTION AUX FAUX-AMIS !

- Surtout pas de porcelaine, faïence, grès, carrelage, terre, pierres, graviers, ciment, bois, métaux...
- Ni de verres spéciaux, tels que les verres armés, pare-brise, écrans de télévision, ampoules d'éclairage, lampes, cristal, vaisselle en verre, verre culinaire, verre opaline, miroir et verre non transparent et coloré, vitrocéramique,...



# RECYCLER LE VERRE D'EMBALLAGE

## PETITES ET GRANDES QUESTIONS du verre...

### ● Qu'est ce que le calcin ?

Après la collecte, le verre d'emballage est broyé et débarassé de toutes les impuretés. Il devient du calcin, prêt à être refondu par le verrier.

### ● Pourquoi doit-on exclure le verre à vitre ?

Le verre à vitre, la vaisselle en verre, etc, ont une composition chimique différente du verre d'emballage, ce qui rend impossible leur intégration au calcin.

### ● Pourquoi exclure la porcelaine, la vitrocéramique, la faïence, etc ?

Parce que ce sont des matières infusibles ! Elles ne fondent pas dans les fours à la même température que les bouteilles et donc, fragilisent les emballages.

### ● Faut-il laver les emballages en verre ?

Non, c'est inutile et cela économise de l'eau ! Bien les vider suffit, même pour les emballages ayant contenus des graisses.

### ● Faut-il reboucher les emballages ?

Non, il vaut mieux enlever les couvercles des bocaux et les bouchons des bouteilles.

### ● Faut-il enlever les étiquettes ?

Non, le papier ne pose aucun problème, il est facilement éliminé lors du nettoyage.

### ● Faut-il enlever les collerettes ?

Non, inutile d'enlever les collerettes en métal ou plastique !



Le recyclage  
du verre  
est économique et  
écologique  
**Plus qu'un geste,  
c'est aujourd'hui  
un devoir**

Pour tout renseignement complémentaire :

**Communauté de communes**

**Save & Garonne**

**Service collecte**

**05 61 82 63 74**

**www.cc-saveetgaronne.fr**



#### Flash informations

#### de la Communauté de communes

est édité par la Communauté de communes Save & Garonne  
Rue des Pyrénées, 31330 Grenade-sur-Garonne  
Tél. : 05 61 82 85 55

Directeur de la publication : Rémy ANDRÉ

Rédaction : service communication

Mise en page et impression :

Imprimerie Ménard - 31682 Labège Cedex

Magazine imprimé sur papier certifié

Dépôt légal : ISSN 1956-371X

